

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LIGUE DE JUDO JUJITSU KENDO ET D.A. DES PAYS DE LA LOIRE**

Dimanche 12 mai 2019 au Dojo Régional à Angers

Participation

Composition de l'assemblée :

Comités	Membres convoqués	Membres présents	Nombre de voix possibles	Nombre de voix présentes
Loire Atlantique	4	2	310	156
Maine et Loire	4	3	250	188
Mayenne	5	2	170	68
Sarthe	5	4	180	144
Vendée	3	2	200	132
Total	21	13	<u>1 110</u>	<u>688</u>

Ouverture de l'Assemblée Générale à 9h40

Le Président Christian LE CRANN ouvre l'Assemblée Générale et salue l'ensemble des membres présents.

Il présente les personnalités qui n'ont font l'honneur de leur présence :

- ✓ Monsieur **Jean-René GIRARDOT** - Secrétaire Général de la Fédération Française de Judo
- ✓ Monsieur **Pierre-Emmanuel MORIN** - Commissaire aux comptes de la Ligue Judo Pays de la Loire

Il présente les excuses des personnalités invitées qui n'ont pas pu être présentes :

- ✓ Madame **Roselyne BIENVENU** - Vice-Présidente Sport de la commission Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités
- ✓ Madame **Anne CORDIER** - Présidente du CROS (Comité Régional Olympique et Sportif)
- ✓ Monsieur **Gérard BAUDRY** - Directeur du CREPS Pays de la Loire
- ✓ Monsieur **Thierry PERIDY** - Directeur Régional Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale

- ✓ Monsieur **Jean-Luc ROUGE** - Président de la Fédération Française de Judo
- ✓ Monsieur **André LECLLET** - Président d'honneur de la Ligue de Judo des Pays de la Loire
- ✓ Monsieur **Yunsan MEAS** - Président d'honneur de la Ligue de Judo des Pays de la Loire

Il présente enfin les membres du bureau exécutif présents : messieurs

- ✓ **Dominique GRIGNON** – Trésorier Général
- ✓ **Maxime BESSON** - Secrétaire Général
- ✓ **Benjamin ASSIE** - Responsable Administratif Régional
- ✓ **Frank VUILLEMINÉY** - Coordinateur Technique Régional

Introduction

Le Président Christian LE CRANN ouvre l'assemblée générale sur un moment solennel : une minute de silence à la mémoire de toutes les personnes du judo ligérien disparues durant cette saison. Madame FRANGEUL, Messieurs MAUREY, TAILLANDIER, LEQUELLEC et PASDOIT, ainsi qu'à tous les pratiquant(e)s,

ami(e)s et proche(s) de la Ligue de Judo des Pays de la Loire qui nous ont quittés et dont nous n'avons pas eu connaissance.

La parole est ensuite laissée au Secrétaire Général de la Ligue, M. BESSON, pour le rappel du quorum. Sur un total de 21 membres, et 1110 voix, un minimum de 11 membres pour 555 est requis. Après décompte et vérification des présences, 13 membres sont présents pour un total de 688 voix, Le quorum est donc atteint.

Le Président LE CRANN annonce ensuite l'ordre du jour, et commence les travaux de cette Assemblée par l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de la saison passée.

Assemblée Générale du 05 Mai 2018 : approbation du procès-verbal

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ce vote est suivi de la lecture des rapports statutaires et de leurs approbations.

Rapports statutaires

Rapport Moral du Président

Le Président, Christian LE CRANN, présente son rapport d'exercice 2018. La saison prochaine sera la dernière de l'Olympiade 2016 / 2020, et avant d'effectuer un bilan global de cette olympiade, il souhaite présenter un tour d'horizon de l'ensemble des projets et décisions déjà actés et mis en place au sein de la Ligue. Les points suivants sont abordés :

- Le groupement d'employeur, qui renforce sa position et son efficacité mais reste incomplet et en attente de décision pour deux CTF encore.
- Les résultats sportifs prometteurs de nos judokas, malgré quelques professeurs / dirigeants / responsables qui ne jouent pas le jeu du Pôle de Nantes en favorisant un pôle extra-ligérien.
- La commission Culture Judo qui renforce ses actions auprès des judoka de tous les OTD de la Ligue
- Le Championnat de France par équipes 1^{ère} Division qui va se dérouler les 08 et 09 Juin prochain à l'Arena Loire Trélazé et qui sera le point d'orgue de cette saison.

Ces éléments positifs et encourageants sont nuancés par des signaux d'alertes qui sont soulevés dans la suite de son rapport :

- La baisse du nombre de licenciés
- La difficulté de remplacement des dirigeants d'OTD
- La difficulté de remplacement des dirigeants de clubs
- La baisse des financements institutionnels corrélés au désengagement de l'état (baisse de 30 000 € cette année pour le CNDS de la Ligue)

Le Président LE CRANN propose des voies et objectifs d'améliorations afin de contrebalancer ces nuances négatives, et de continuer de faire vivre le Judo Ligérien.

Il termine celui-ci par les remerciements auprès des différentes personnes ayant travaillé avec lui tout au long de cette saison.

Rapport d'activités du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général, Maxime BESSON, présente son rapport d'exercice 2018. Il revient sur les différents éléments qui ont été traités par le Conseil d'Administration et les salariés de la Ligue durant la saison :

- Conseils d'administration
- Groupement d'Employeurs
- Championnat de France par équipes 1^{ère} Division

Pour chacun de ces points, il indique l'état d'avancée des projets, des objectifs de chacun d'eux et des points de blocage qu'il pourrait y avoir. Il rappelle également l'importance du Championnat de France 1^{ère} Division pour la Ligue de Judo des Pays de la Loire et son rayonnement dans le sport Ligérien et le Judo au niveau national.

Il termine par les remerciements aux personnes avec qui il a collaboré durant cette saison.

Rapport du Trésorier Général

Le Trésorier Général, Dominique GRIGNON, évoque le bilan financier de la saison passée.

Faits majeurs :

- Baisse du financement de la Région des Pays de la Loire : -8k€
- Baisse du CNDS : -31k€
- Baisse du financement FFJDA sur les licences : -5k€
- Surcoût de certains postes : EDF +3k€ ; Vacation médecin (avec surcoût 2017) +5k€
- Masse salariale en nette diminution (départ de l'ancien RA en 2017)
- Baisse des dotations aux amortissements -2k€

Le résultat final ressort donc un déficit de 17 619 € contre un excédent de 5 322 € en 2017.

Plan financier :

- Fonds de roulement : **166 k€**
- Variation de trésorerie :
 - ☞ CAF : **-14 k€**
 - ☞ Remboursement emprunts : **0 k€**
 - ☞ Marge d'autofinancement **-14 k€**
 - ☞ Investissements (agencement bar, pôle) : **-6 k€**
 - ☞ Variation du fonds de roulement : **-20 k€**
- Le fond de roulement représente environ **5,2 mois** de fonctionnement.

Rapports des responsables de commissions :

Comme lors de la dernière Assemblée Générale, les rapporteurs ont été invités à ne pas lire leur compte-rendu mais effectuer une synthèse globale de la saison passée et échanger sur d'éventuelles questions de l'assemblée. Les rapports sont ajoutés en annexe du présent PV.

- Equipe Technique Régionale (ETR) : Frank VUILLEMINÉY
- IRFEJ : Soizic AUNETTE et Romain BACHA
- Organisation et Gestion des Compétitions Régionales : Denis RINCK et Erwann RENNOU
- C.O.R.G : Roger LABBE
- Animations : Véronique CHERBOEUF et Michel VINCENT
- Ne-Waza / Jujitsu : Michel ADOLPHE
- Kendo et D.A : Franck HAROU
- Culture Judo et Haut Gradés : Denis RINCK et Michel VINCENT
- Communication : Lucie RINCK
- Partenariats : Véronique CHERBOEUF

Compte-rendu des activités des départements :

Chaque Président de Comité Départemental est invité à présenter une synthèse de son rapport d'activités (présentés en annexe), de la vie associative de son Comité et des actions marquantes sur la saison passée.

Dans l'ordre de passage :

- **85 - Département Vendée** : M. Marcel ERIAUD
- **72 - Département Sarthe** : M^{me} Catherine LEVRIER
- **53 - Département Mayenne** : M^{me} Béatrice FLEURY
- **49 - Département Maine et Loire** : M^{me} Yolande DUBE
- **44 - Département Loire Atlantique** : M. Roger PILI est remplacé par Dominique RENNOU, Secrétaire Générale du Comité, en raison de son extinction de voix.

Rapport du Commissaire aux comptes pour 2018 :

Monsieur Pierre-Emmanuel MORIN, Commissaire aux comptes de la Ligue de Judo des Pays de la Loire, prend ensuite la parole pour présenter ses rapports :

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les irrégularités
- Rapport spécial

Il rappelle également à l'ensemble des membres présents son rôle et ses fonctions et les objectifs de chacun de ses rapports.

L'ensemble des comptes ont été certifiés par le Commissaire aux comptes.

Votes d'approbation valant quitus de gestion :

- Rapports (Moral, Activité et Financier) : **approuvés à l'unanimité des membres présents**
- Arrêté des comptes annuels 2018 : **approuvé à l'unanimité des membres présents**

Budget révisé pour 2019 et budget prévisionnel 2020 :

Monsieur GRIGNON, Trésorier de la Ligue, présente le budget révisé pour 2019, qui intègre le championnat de France par équipes 1ère Division (passage de 666k€ à 923k€) à l'équilibre. Le budget prévisionnel 2020 (683k€) est à l'équilibre, mais il émet une réserve de l'ordre de 8k€ sur les financements.

Ces deux budgets sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

Assemblée Générale extraordinaire et modification du règlement intérieur :

Christian LE CRANN ouvre ensuite une Assemblée Générale extraordinaire destinée à la modification de statuts suite à au changement effectué au niveau national et impactant les OTD (modification des articles 4-2 et 4-3 du règlement intérieur fédéral).

Ces modifications sont soumises au vote avec approbation selon la répartition suivante :

- Pour 609 voix
- Contre 79 voix

Christian LE CRANN clôt cette Assemblée Générale extraordinaire pour reprendre l'Assemblée Générale ordinaire. Suite à la modification des statuts en Assemblée Générale extraordinaire, il soumet au vote la modification du règlement intérieur inhérente à ce vote :

Modification du règlement intérieur : **approuvée à l'unanimité par les membres présents**

Informations fédérales

Les informations fédérales seront remises à l'ensemble des personnes qui le souhaitent, par transmission du courrier de synthèse présenté par Monsieur LE CRANN.

Interventions des personnalités :

La parole est ensuite donnée aux personnalités présentes :

Monsieur Jean-René GIRARDOT, Secrétaire Général de la Fédération Française de Judo et D.A, est ravi d'être présent avec nous pour cette Assemblée. Il remercie l'exécutif de son invitation, de sa maîtrise des sujets évoqués ainsi que sa prévoyance. Il met en lumière une belle homogénéité au sein du bureau régional, et souligne la participation des président(e)s de Comités qui met en exergue une cohésion manifeste sur le territoire Ligérien.

Clôture de l'Assemblée Générale :

L'ordre du jour étant épuisé, Christian LE CRANN remercie l'ensemble des participants présents à cette assemblée et les invite à assister à la conférence de presse relative au Championnat de France, en présence de Madame Roselyne BIENVENU (Vice-Présidente Angers Loire Métropole et Vice-Présidente de la Commission Culture et Sport du Conseil Régional) et Monsieur Marc GOUA (Maire de Trélazé).

Fin de l'Assemblée Générale à 12h10

Le Secrétaire Général,
Maxime BESSON

Le Président de Ligue,
Christian LE CRANN